



NOUVEAU PROTOCOLE

A partir du 14 Septembre 2020

Les changements sont indiqués en rouge.

PREALABLE



Rôle des parents :

Afin d'assurer une sécurité sanitaire maximale pour tous, vous vous engagez à prendre la température de votre enfant avant sa venue en classe (matin et après-midi) et à ne pas le mettre à l'école en cas de fièvre supérieure à 38°

Aucun adulte n'est autorisé à rentrer dans l'école sans l'autorisation de la directrice (et à la condition d'être masqué et d'être passé se laver les mains). Tout entretien avec un membre de l'équipe éducative devra se faire sur rendez-vous ou le soir derrière la grille.

Je vous rappelle aussi que le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans à partir du 21 août 2020 aux abords des établissements scolaires (dans les cinquante mètres).

La limitation du brassage des élèves

Selon le protocole du ministère, la limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, les regroupements et les croisements importants entre groupes. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

Par conséquent le brassage se fera seulement entre les élèves d'un même cycle ou d'un même bâtiment.

Ainsi, les élèves du cycle 3 et de Mr Petit ne seront pas mélangés avec les élèves de cycle 2. Et à l'intérieur de ces quatre classes, nous avons organisé des flux de circulation pour que les élèves de CM1 et CE2 croisent le moins possible les élèves de cm2 et cm1cm2.

Il en va de même pour les classes de cycle 2 (CE1 CPCE2 CE1CE2 et CP) qui ne se mélangeront pas avec les classes de cycle 3 et le ce2 de Mr Petit .

Et à l'intérieur de ces quatre classes, nous avons organiser des flux de circulation pour que les élèves de CP et CE1CE2 croisent le moins possible les élèves de Ce1 et CPCE2

Il en va de même pour les récréations. Les classes seront en récréation par cycle avec à chaque fois deux enseignants dans la cour et dans enseignants sur le plateau.

Elles seront réparties comme suit :

-pour le cycle 2 (sauf Mr Petit)

	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Récréation matin : 10h/10h15 cour	Mme Benstead Mme Crowyn	Mme Doco Mr Bruez	Mme Benstead Mme Crowyn	Mme Doco Mr Bruez
Récréation matin plateau	Mme Doco Mr Bruez	Mme Benstead Mme Crowyn	Mme Doco Mr Bruez	Mme Benstead Mme Crowyn
Récréation après-midi cour 15h35/15h50	Mme Doco Mr Bruez	Mme Benstead Mme Crowyn	Mme Doco Mr Bruez	Mme Benstead Mme Crowyn
Recréation après midi 15h35/15h50 plateau	Mme Benstead Mme Crowyn	Mme Doco Mr Bruez	Mme Benstead Mme Crowyn	Mme Doco Mr Bruez

-pour le cycle 3 (avec Mr Petit)

	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Récréation matin : 10h30/10h45 cour	Mr Lefebvre cm2 Mme Forques Cm1cm2	Mme Fresca cm1 Mr Petit ce2	Mme Gerbandier cm2 Mme Forques Cm1cm2	Mr Lefebvre cm1 Mr Petit ce2
Récréation matin plateau	Mme Fresca cm1 Mr Petit ce2	Mr Lefebvre cm2 Mme Forques Cm1cm2	Mr Lefebvre cm1 Mr Petit ce2	Mme Gerbandier cm2 Mme Forques Cm1cm2

Récréation après-midi cour 15h15/15h30	Mme Fresca cm1 Mr Petit ce2	Mr Lefebvre cm2 Mme Forques Cm1cm2	Mr Lefebvre cm1 Mr Petit ce2	Mme Gerbandier cm2 Mme Forques Cm1cm2
Recréation après Cm1cm2midi 15h15/15h30 plateau	Mr Lefebvre cm2 Mme Forques Cm1cm2	Mme Fresca cm1 Mr Petit ce2	Mme Gerbandier cm2 Mme Forques Cm1cm2	Mr Lefebvre cm1 Mr Petit ce2

Pas de regroupement de parents devant l'école et changement d'horaires de l'école

Je suis amenée à vous alerter sur l'absolue nécessité de porter le masque également aux abords (50 mètres) de l'établissement, 15 minutes avant et après l'ouverture et 15 minutes avant et après la fermeture de l'établissement, il y a un risque de verbalisation par la Police Nationale ou municipale, même pour les fumeurs ! (article 3 de l'arrêté du préfet du nord)

Je vous demande aussi de bien rester derrière les barrières grises et de ne pas emprunter le corridor qui mène à l'école. Celui-ci est réservé aux élèves qui entrent ou qui attendent.

Afin de respecter le cadre sanitaire qui nous est imposé, les entrées et les sorties de l'école vont être modifiées pour limiter les regroupements et croisements importants.

Pour les classes de cycle 3 (CM1 , CM1CM2 ET CM2) et le CE2 de Mr Petit :

+Accueil le matin de 08h30 à 08h35.

Mme Forques et Mme Gerbandier seront à la grille. Leurs élèves viendront se ranger sur les marquages.

Les CM1 et les CE2 de Mr Petit iront se ranger en dessous du préau et commenceront à se laver les mains aux toilettes puis ils monteront en classe avec leur enseignant en passant par l'entrée coté gauche du bâtiment.

A 08h35 les élèves de cm1cm2 et cm2 iront se laver les mains et entreront en classe avec leur enseignant en passant par le coté droit du bâtiment.

+A midi les quatre classes sortiront à 11h50.

+Accueil l'après-midi de 13h45 à 13h50 et même fonctionnement que précédemment.

+Le soir, sortie à 16h35

Pour les classes de cycle 2 (CP CE1CE2 CPCE2 et CE1)

+Accueil le matin de 08h40 à 08h45

Mme Doco et Mr Bruez seront à la grille. Leurs élèves viendront se ranger sur les marquages.

Les CE1 de Mme Benstead et les CPCE2 de Mme Crowyn iront se ranger en dessous du préau et commenceront à aller se laver les mains aux toilettes puis ils iront en classe avec leur enseignant.

A 08h45 les élèves de CE1CE2 et CP iront se laver les mains et entreront en classe.

+A midi les quatre classes sortiront à 12h00.

+Accueil l'après-midi de 13h55 à 14H00 et même fonctionnement que précédemment.

+Le soir, sortie à 16h45

ENTREE LE MATIN :

CM2	CM1CM2	CM1	CE2 Mr Petit	CP	CE1CE2	CE1	CPCE2
De 08h30 à 08h35				De 08h40 à 08h45			

SORTIE LE MIDI

CM2	CM1CM2	CM1	CE2 Mr Petit	CP	CE1CE2	CE1	CPCE2
11H50				12H			

ENTREE L'APRES-MIDI :

CM2	CM1CM2	CM1	CE2 Mr Petit	CP	CE1CE2	CE1	CPCE2
De 13h45 à 13h50				De 13h55 à 14h			

SORTIE LE SOIR

CM2	CM1CM2	CM1	CE2 Mr Petit	CP	CE1CE2	CE1	CPCE2
A 16H35				A 16H45			

Tout retard est à éviter au maximum pour la bonne organisation du service et la sécurité de tous.

Les règles de distanciation physique

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir tous les élèves.

Par conséquent les élèves seront placés en classe tel qu'ils l'étaient avant mars 2020.

Néanmoins, les espaces seront organisés afin de maintenir la plus grande distance possible entre les élèves tout en assurant un confort de l'enfant dans le suivi de la classe (face au tableau etc.....).

Dans tous les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique plus.

L'application des gestes barrières

Ils sont appliqués en permanence par tous et partout dans l'enceinte de l'école.

***le lavage des mains**



A leur arrivée dans l'école (matin et après-midi) les élèves doivent se diriger dans les toilettes pour se laver les mains. Un adulte surveillera les toilettes et veillera à ce que chaque enfant ait lavé ses mains.

Le lavage des mains aura lieu aussi après le passage aux toilettes lors des récréations.

Il vous appartiendra de laver les mains de votre enfant à son retour à la maison (le midi et le soir).

***Le port du masque :**

-Le port du masque pour les élèves d'école élémentaire n'est pas imposé par le ministère. Cependant, nous vous laissons le choix de le faire porter à votre enfant si celui-ci est

capable de l'utiliser correctement et si vous désirez lui faire porter par mesure de sécurité sanitaire.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est permise.

Communication avec les parents

Les informations sont transmises par le biais du cahier de liaison mais elles peuvent être susceptibles d'être transmises par mail, ainsi que sur le site de la mairie en fonction de l'évolution du virus et de l'urgence de la situation.

Merci de bien vouloir surveiller votre boîte mail ou de consulter régulièrement le site de la mairie, ou les deux panneaux d'affichage sur la grille de l'école élémentaire.

Fait à Neuville Saint Rémy , le 08.09.2020

Le Maire de Neuville Saint Rémy
Mr DUMONT

La directrice
Mme Gerbandier